

VERSION PROVISOIRE

NE PAS CITER SANS MENTIONNER LA SOURCE
La version définitive comprend aussi le compte rendu analytique bilingue. Les annexes sont reprises dans une brochure séparée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

VOORLOPIGE VERSIE

NIET CITEREN ZONDER BRONVERMELDING
De definitieve versie bevat ook het tweetalige beknopt verslag. De bijlagen zijn in een aparte brochure opgenomen.

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

COMPTE RENDU INTÉGRAL**INTEGRAAL VERSLAG**

Commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives

Commissie voor Binnenlandse Zaken, Veiligheid, Migratie en Bestuurszaken

Mercredi**07-06-2023****Après-midi****Woensdag****07-06-2023****Namiddag**

*Les textes n'ont pas encore été révisés par les orateurs.
Ceux-ci peuvent communiquer leurs corrections par écrit
avant le*

12-06-2023, à 16 heures

au Service du Compte rendu intégral.

e-mail: CRIV@lachambre.be

*De teksten werden nog niet door de sprekers nagezien. Zij
kunnen hun correcties schriftelijk
meedelen vóór*

12-06-2023, om 16 uur

aan de Dienst Integraal Verslag.

e-mail: CRIV@dekamer.be

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
Ecolo-Groen	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
PS	Parti Socialiste
VB	Vlaams Belang
MR	Mouvement Réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
PVDA-PTB	Partij van de Arbeid van België – Parti du Travail de Belgique
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
Vooruit	Vooruit
Les Engagés	Les Engagés
DéFI	Démocrate Fédéraliste Indépendant
INDEP-ONAFH	Indépendant - Onafhankelijk

Abréviations dans la numérotation des publications :		Afkortingen bij de nummering van de publicaties :	
DOC 55 0000/000	Document parlementaire de la 55 ^e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif	DOC 55 0000/000	Parlementair stuk van de 55 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer
QRVA	Questions et Réponses écrites	QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden
CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral	CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag
CRABV	Compte Rendu Analytique	CRABV	Beknopt Verslag
CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)	CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)
PLEN	Séance plénière	PLEN	Plenum
COM	Réunion de commission	COM	Commissievergadering
MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)	MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beigekleurig papier)

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants	Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers
Commandes :	Bestellingen :
Place de la Nation 2	Natieplein 2
1008 Bruxelles	1008 Brussel
Tél. : 02/ 549 81 60	Tel. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74	Fax : 02/549 82 74
www.lachambre.be	www.dekamer.be
e-mail : publications@lachambre.be	e-mail : publicaties@dekamer.be

kans gehad, om initiatieven te nemen.

Mevrouw de minister, het stoort mij wel enigszins dat u aangeeft dat er in de maand mei 2023 slechts elf feiten zijn vastgesteld en dat zij veel minder ernstig zijn. Er waren immers geen fysieke personen bedreigd. Wanneer ik u echter de lijst hoor opsommen van de inbreuken die zij wel hebben gepleegd, gaande van druggebruik over inklimming tot diefstal, dan moet ik vaststellen dat het in mijn ogen niet om kwajongensstreken gaat. Dat zijn misdrijven, die op een adequate manier moeten worden bestraft. Ik snap niet dat daaruit maar één bestuurlijke arrestatie kan worden afgeleid.

U verwijst naar het lokale niveau, dat plaatsverboden kan opleggen. Wij komen in dat geval in een situatie waarin de verantwoordelijkheden naar elkaar worden toegeschoven. Wij moeten er echter over waken dat daar waar hulp of bijkomende hulp nodig is, u op het federale niveau extra hulp kan aanbieden. Straks komt daarover nog een vraag van mevrouw Ingels en mijzelf voor de kust, die eenzelfde problematiek omvat.

De vrees dat reischoppers zullen reïhopen van het ene recreatiedomein, waar ze geen toegang meer hebben, naar een ander, is heel groot en is mijns inziens nog altijd niet opgelost.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

05 Questions jointes de

- **Nabil Boukili à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "L'ajustement budgétaire et l'application de l'accord sectoriel police" (55036924C)**

- **Gaby Colebunders à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "L'ajustement budgétaire et l'application de l'accord sectoriel police" (55036925C)**

- **Daniel Senesael à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "Le financement du régime NAPAP" (55037125C)**

05 Samengevoegde vragen van

- **Nabil Boukili aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De begrotingsaanpassing en de uitvoering van het sectoraal akkoord voor het politiepersoneel" (55036924C)**

- **Gaby Colebunders aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De begrotingsaanpassing en de uitvoering**

van het sectoraal akkoord voor het politiepersoneel" (55036925C)

- **Daniel Senesael aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De financiering van de NAVAP-regeling" (55037125C)**

05.01 **Daniel Senesael (PS):** Monsieur le président, madame la ministre, comme annoncé depuis plusieurs mois, un arrêté royal a été approuvé par le gouvernement dans le but, à l'horizon 2032, d'abroger progressivement le régime de non-activité préalable à la pension, plus communément appelé le régime NAPAP, au sein de nos services de police, pour entrer en vigueur le 1^{er} octobre prochain.

Durant nos échanges au sein de cette commission et durant les discussions de votre note de politique générale, il fut question de l'estimation du budget nécessaire à allouer pour la NAPAP des années 2024 et 2025. Le 10 mai dernier encore, vous exprimiez, en réponse à mes collègues, la difficulté de calculer le budget à dédier, en fonction d'un nombre incertain de personnes qui prennent leur NAPAP en début d'année, tout en confirmant l'intervention du fédéral au financement de ce régime pour les deux prochaines années.

Or, il me revient de la direction du personnel de la police fédérale qu'aucun subventionnement ne serait pris en charge par le fédéral à partir du 1^{er} octobre 2023. En tant que bourgmestre et président d'un conseil de police, je suis évidemment inquiet face à cette nouvelle. Les choses retomberont sur les finances de nos zones de police et donc de nos communes.

Madame la ministre, confirmez-vous cette information? La police fédérale poursuivra-t-elle sa participation au financement de la NAPAP durant les prochaines années? Quels retours pouvez-vous nous faire au sujet de l'arrêté royal qui entrera en vigueur au 1^{er} octobre 2023, particulièrement quant à la question du financement de ce régime?

05.02 **Annelies Verlinden,** ministre: Monsieur Senesael, concernant la prise en charge du financement du régime de non-activité préalable à la pension, je rappelle qu'une subvention complémentaire de 8 millions d'euros a été accordée lors du conclave de contrôle budgétaire 2023 pour compenser les coûts du régime NAPAP. À cet effet, la subvention accordée pour 2023 passe de 31,5 millions d'euros à 39,5 millions d'euros. Pour 2024 et les années ultérieures, le sujet du financement de la NAPAP sera de nouveau discuté dans les mois à venir, dans le cadre du budget initial 2024 et des

prévisions pluriannuelles.

Enfin, nous allons maintenir le timing dont nous étions convenus et dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises.

05.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie de vos réponses.

Bien évidemment, nous restons dans l'incertitude, même si, pour cette année – et nous vous en remercions –, l'effort des 8 millions supplémentaires a été fourni. Nous essayons d'anticiper la ligne budgétaire 2024-2025. Bien entendu, nous soutiendrons tous vos efforts au sein du gouvernement pour qu'en 2024 et 2025, nous puissions approuver ce financement de la NAPAP, de sorte que les zones de police et les communes ne doivent pas trop intervenir à cet égard.

D'avance, je vous remercie des efforts que vous pourrez fournir et pour lesquels nous vous soutiendrons.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

06 Questions jointes de

- **Julie Chanson à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "Les consultations illégales par la police de la Banque de données nationale générale" (55036966C)**

- **Marie-Christine Marghem à Annelies Verlinden (Intérieur, Réformes instit. et Renouveau démocratique) sur "L'utilisation de bases de données par la police" (55037107C)**

- **Marie-Christine Marghem à Vincent Van Quickenborne (VPM Justice et Mer du Nord) sur "L'utilisation de bases de données par la police" (55037108C)**

06 Samengevoegde vragen van

- **Julie Chanson aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "De illegale raadpleging van de Algemene Nationale Gegevensbank door de politie" (55036966C)**

- **Marie-Christine Marghem aan Annelies Verlinden (Binnenlandse Zaken en Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing) over "Het gebruik van databanken door de politie" (55037107C)**

- **Marie-Christine Marghem aan Vincent Van Quickenborne (VEM Justitie en Noordzee) over "Het gebruik van databanken door de politie" (55037108C)**

06.01 Julie Chanson (Ecolo-Groen): Madame la

ministre, l'Organe de contrôle de l'information policière (COC) a remis un rapport assassin sur les pratiques régnant au sein de la police en matière de consultation de la Banque de données nationale générale.

Ce rapport indique que des dizaines de milliers de consultations illicites ont eu lieu, notamment de la BNG, de la DIV (Direction pour l'immatriculation des véhicules) ou encore du Registre national.

Au travers de huit dossiers mis à l'enquête, le COC démontre dans son rapport à quel point le problème relève d'une dimension structurelle. Le laxisme de la hiérarchie policière y est par ailleurs clairement pointé du doigt.

Mes questions sont dès lors les suivantes:

Quelles suites allez-vous donner à des comportements illicites? A tout le moins, un rappel à l'ordre doit être fait.

Ensuite, qu'entendez-vous faire pour que ces consultations illégales ne se produisent plus à l'avenir et que les pratiques changent?

06.02 Annelies Verlinden, ministre: Madame Chanson, (...) et est donc également susceptible de constituer une transgression disciplinaire.

Lorsqu'il est question d'une infraction pénale, les services de police sont tenus de traiter les faits constatés comme tout autre fait. Cela signifie qu'une infraction pénale commise par un policier doit être traitée de la même façon qu'une infraction commise par un citoyen. Les faits doivent obligatoirement être enregistrés dans les bases de données policières afin d'être soumis au trajet habituel vers les services de la justice.

Au vu des faits et de l'impact sur la vie privée du citoyen qu'engendre une telle transgression, les membres du personnel sont informés que celle-ci peut aussi entraîner une sanction disciplinaire.

Lorsque l'autorité disciplinaire compétente reçoit le rapport d'information, elle évalue la nécessité de désigner un enquêteur préalable. Le traitement et l'issue de la procédure disciplinaire relèvent de la compétence de l'autorité disciplinaire.

Les services de police sont conscients de la problématique. Le commissaire général et le président de la Commission permanente de la police locale (CPPL) ont publié une directive, en septembre 2021, visant à rappeler le cadre légal, l'obligation pour les collaborateurs de motiver les consultations effectuées dans les banques de